



SENSIBILISER AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES... SANS RENFORCER DES STEREOTYPES RACISTES ?

Par Anne-Sophie Tirmarche



Affiche du collectif féministe français d'extrême droite Nemesis. ©Twitter

Les hommes racisés seraient foncièrement *plus* sexistes et violents envers les femmes que les hommes blancs occidentaux : si l'extrême droite surfe allègrement sur ce préjugé raciste, ce biais traverse également certaines initiatives de sensibilisation aux violences faites aux femmes dans le milieu associatif. À partir de l'analyse d'un outil créé dans le secteur ONG, nous identifions ici, pour mieux les détricoter, les mécanismes qui construisent et entretiennent la frontière entre « eux » (les minorités, les pays non occidentaux, présentés comme le summum du patriarcat) et « nous » (les groupes majoritaires, l'Occident, champion auto-proclamé de l'égalité des sexes). Bref, les écueils à éviter sous peine que le féminisme ne produise du racisme.

Introduction

Au refuge et dans les services ambulatoires (consultations psycho-sociales et juridiques), le CVFE soutient et accompagne au quotidien des femmes vulnérables, parmi lesquelles de nombreuses femmes racisées et/ou issues de l'immigration. Vu l'homogamie sociale et culturelle qui traverse l'ensemble des groupes sociaux¹, et alors que les représentations racistes de l'Autre (« l'étranger », « le migrant ») comme étant foncièrement *plus* violent que les hommes blancs occidentaux restent particulièrement vivaces, il est crucial pour une association telle que la nôtre de déconstruire ces biais - parfois inconscients -, qui peuvent constituer pour les femmes racisées concernées une autre forme de double peine : avoir à subir, au-delà des violences conjugales, une violence insidieuse qui réduit les communautés dont elles sont issues à des cultures arriérées, décidément *plus* menaçantes pour les droits des femmes que les cultures majoritaires. Pour déconstruire ces biais, réaffirmer que les violences traversent tous les groupes sociaux et toutes les cultures ne suffit pas ; il nous faut pousser l'analyse plus loin, et décrypter les mécanismes au travers desquels se construisent ou s'entretiennent les frontières extérieures – entre l'Occident civilisé et le reste du monde barbare – et intérieures puisque, comme le souligne Sirma Bilge, « *l'idée selon laquelle l'égalité de genre et les libertés sexuelles seraient menacées par les droits des immigrants est très commune en Europe* »². Parler d'intersectionnalité à tout-va ne suffit pas non plus, il nous faut nous reconnecter avec les fondements politiques de ce paradigme, trop souvent réduit à étudier les femmes noires sous l'angle de la comparaison, « *souvent pour montrer comment, pour celles-ci, c'est encore pire* ». »³.

C'est notre responsabilité, en tant qu'association qui sensibilise aux violences faites aux femmes, de tenir compte de ce contexte de réception fémonationaliste décrit par Sara Farris, c'est-à-dire un contexte dans lequel l'extrême droite et les gouvernements néolibéraux instrumentalisent les droits des femmes à des fins racistes. D'autant plus que certaines initiatives associatives de sensibilisation aux droits des femmes reproduisent ces représentations polarisantes. C'est ce que révèle l'analyse d'un dossier pédagogique d'une ONG⁴, soit un livret de sensibilisation utilisé le plus souvent en milieu scolaire, consacré en l'occurrence aux questions de genre. Comment sensibiliser aux violences faites aux femmes sans renforcer des stéréotypes racistes ? Tel était l'objet du midi-débat organisé dernièrement en interne au CVFE. Cette analyse porte sur les mécanismes à détricoter quand nous, membres d'un groupe social majoritaire (blanc, notamment), abordons les questions des violences faites aux femmes. Si ces conclusions sont tirées à partir d'un outil issu du secteur

¹ Soit le fait de se mettre en couple, généralement, avec quelqu'un issu du même groupe socio-culturel.

² Bilge, S. (2010). « ... *alors que nous, Québécois, nos femmes sont égales à nous et nous les aimons ainsi* » : la patrouille des frontières au nom de l'égalité de genre dans une « nation » en quête de souveraineté. *Sociologie et sociétés*, vol. 42, n°1, p. 201. En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/socsoc/2010-v42-n1-socsoc3861/043963ar/>

³ Hill Collins, P. (2018[1990]). *La pensée féministe noire. Savoir, conscience et politique de l'empowerment*, Montréal, les éditions du remue-ménage, p. 210.

⁴ L'ONG en question a ici été anonymisée, principalement pour éviter de pointer du doigt une structure en particulier alors que la consultation d'outils ou études d'autres ONG, et plus largement d'interventions politiques ou d'articles de presse, a révélé les mêmes problématiques.

ONG, les constats formulés ici dépassent largement ce cadre, et nous ne pouvons qu’encourager non seulement le milieu associatif, mais aussi le monde politique ou encore les rédactions, à en prendre connaissance.

La racialisation des violences

Qu’il s’agisse d’un article consacré au viol commis par un demandeur d’asile en Belgique, du terme de « pratiques barbares » pour désigner les mutilations génitales féminines, ou de la photographie d’une femme voilée pour illustrer la thématique des violences conjugales, dans de nombreux secteurs, on tombe facilement dans ce piège : celui qui consiste à mettre en exergue les violences commises par les « Autres », soit ici des hommes racisés. Dans le dossier pédagogique de l’ONG analysé, et qui aborde pourtant les violences faites aux femmes commises dans des contextes occidentaux, cette racialisation des violences se traduit, tout d’abord, par des photographies (18 au total) qui ne mettent en scène QUE des femmes violentées dans des pays dits « du Sud »⁵. Bien que les femmes racisées y soient tout autant représentées visuellement comme militantes, participant notamment à des manifestations, on note l’absence totale de photographie similaire de femmes blanches, mises en scène exclusivement dans la lutte, et jamais immortalisées comme victimes. Les témoignages de femmes concernées par différentes formes de violences, souvent sexuelles, et mis en évidence dans des encadrés, ne sont pas en reste. Non seulement la quasi-totalité de ces témoignages (2 sur 19) émane de femmes noires (au sens politique, et non biologique, de position structurellement désavantagée⁶), mais en plus la rhétorique diffère largement selon le contexte concerné : les témoignages des femmes racisées décrivent des agressions extrêmement brutales, avec force détails ; ceux des femmes blanches décrivent non pas la violence physique qu’elles ont dû endurer, mais mettent l’accent sur le caractère psychologique de la contrainte et la forme de déni qui entoure les viols, *a fortiori* lorsqu’ils sont commis par l’entourage de la victime. D’un côté, des hommes noirs violeurs d’une extrême brutalité. De l’autre, des hommes blancs qui jouent uniquement sur la contrainte psychologique. D’un côté, des portraits de femmes noires violées (certes parfois aussi militantes) et des témoignages très explicites des atrocités subies. De l’autre, des portraits de femmes blanches qui militent pour défendre leurs droits, et de rares témoignages, très pudiques, des violences vécues en contexte occidental.

La facilité déconcertante avec laquelle l’outil pédagogique met en scène les corps racialisés qui ont été victimes de violences, alors même qu’aucune femme blanche ne subit la même politique de représentation, est révélateur de l’impact des représentations héritées de l’esclavage et de l’histoire coloniale, en particulier le

⁵ Nous reprenons les termes « Nord » et « Sud » dans la mesure où ils restent en vigueur dans la plupart des ONG, même s’ils y sont également mis en débat, mais l’utilisation de guillemets atteste de notre prise de distance avec ces termes homogénéisants et eux-mêmes polarisants.

⁶ Bilge, S. (2013). Intersectionality undone. Saving Intersectionality from Feminist Intersectionality Studies, *Du Bois Review*, 10 :2, 405-424. <https://doi.org/10.1017/S1742058X13000283>

stéréotype de la femme noire « sauvage sexuelle », théorisé notamment par bell hooks, qui explique comment ce stéréotype (toujours prégnant à l'heure actuelle) dédouanait les hommes blancs des viols commis sur les femmes esclaves, et comment la dévalorisation des féminités noires a pour pendant la valorisation des féminités blanches : ainsi, c'est suite à l'exploitation sexuelle en masse des femmes esclaves que, dans l'imaginaire collectif, la femme blanche pécheresse s'est muée en dame respectable⁷. Elsa Dorlin a observé le même lien dialogique entre les féminités blanches et noires dans la société plantocratique⁸ aux Antilles au 18^e siècle, où les colons font venir des femmes blanches européennes pour rétablir un équilibre entre les populations libres et serviles. Considérées comme peu recommandables dans leur région d'origine, « *ces Européennes, domestiques, servantes, vivandières, journalières, filles mères, prostituées, filles perdues, abandonnées... vont petit à petit devenir de véritables Femmes au teint blanc comme le lait et aux manières des plus recherchées. Les esclaves femelles vont être utilisées pour faire de ces femmes de « vraies » femmes, pour blanchir ces femmes* »⁹. L'analyse de ces dynamiques apportent un éclairage particulier à la pudeur qui est de mise dans la (non-)représentation des femmes blanches victimes de violences dans l'outil analysé, qui contraste avec la rhétorique choc et crue réservée aux Autres ; l'œil occidental semble moins heurté par la représentation de victimes de violences sexuelles quand elle concerne des femmes noires, *a fortiori* vivant dans des pays lointains...

Sans nier la différence d'ampleur que prennent les violations de droits sexuels et reproductifs selon les contextes (de guerre ou de paix, notamment), ce traitement différencié renforce ainsi deux stéréotypes racistes : celui de « l'homme noir violeur » et celui de « la femme noire sauvage sexuelle »¹⁰, invoqués sous l'esclavage et la colonisation comme arguments pour légitimer la mission civilisatrice de l'Occident. Si le dossier pédagogique informe des viols commis en Belgique, il ne leur applique pas le même procédé de spectacularisation. Alors que les femmes sans-abris subissent massivement des violences sexuelles - Anne Lorient, une Française anciennement SDF, déclare avoir été « violée 70 fois en 17 ans de rue »¹¹ -, tout comme une aide-ménagère sur trois en Belgique¹² et, selon des études canadiennes, entre 70 et 90% des femmes autistes¹³, le dossier pédagogique ne daigne pas publier leurs témoignages, pourtant tout aussi glaçants. Le constat est d'autant plus frappant pour les mineur-es. Alors qu'il est question de viols correctifs sur des adolescentes lesbiennes en Afrique du Sud ou de pédocriminalité de la part d'un prêtre au Nicaragua (ce qui est ironique quand on connaît la prévalence de ces crimes au sein de l'Eglise

⁷ hooks, b. (2015[1981]). *Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme*, Paris, Cambourakis.

⁸ La plantocratie est un système d'exploitation coloniale : au moment où l'industrie sucrière se développe aux Antilles, les colons importent de plus en plus de main-d'œuvre issue des côtés africaines. Voir Dorlin, E. (2009). *La Nation à l'épreuve des colonies*. Dans : E. Dorlin (dir.), *La matrice de la race : Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française* (p. 191-209). Paris, La Découverte. En ligne : <https://www.cairn.info/--9782707159052-page-191.htm>

⁹ Dorlin, E. (2005). *Les Blanchisseuses : La société plantocratique antillaise, laboratoire de la féminité moderne*. In Rouch, H., Dorlin, E., Fougeyrollas, D. (dir.), *Le Corps, entre sexe et genre*, Paris, L'Harmattan, p. 156.

¹⁰ Voir notamment Davis, A. (2018[1981]). *Femmes, race et classe*, Paris, Des femmes-Antoinette Fouque.

¹¹ https://www.francetvinfo.fr/societe/droits-des-femmes/-ai-ete-violee-70-fois-en-17-ans-de-rue-le-grand-tabou-des-agressions-sexuelles-sur-les-femmes-sdf_2345935.html, consulté le 06/09/22.

¹² <https://www.lalibre.be/belgique/2017/06/20/une-aide-menagere-sur-trois-victime-dagression-sexuelle-bisous-atteignements-propositions-temoignages-2X2TA6AOFNFRXIVQ5OAWB66ECA/>, consulté le 06/09/22.

¹³ <https://femmesautistesfrancophones.com/2017/06/27/violences-sexuelles-le-temoignage-femme-autiste/>, consulté le 06/09/22.

belge), les violences perpétrées sur des enfants par des hommes occidentaux brillent par leur absence. Or, en Belgique, on estime que 2 à 4 élèves par classe sont victimes d'inceste¹⁴ et que 7% des femmes ont été agressées sexuellement par un adulte pendant leur minorité¹⁵. La Belgique n'est pas étrangère non plus aux cyber-violences sexuelles, qui toucheraient 20% des adolescent·es dont une majorité de filles¹⁶, ni à la prostitution infantile, au trafic d'enfants, à la consommation de pédopornographie, ou au tourisme pédosexuel, commercialisé en ligne dans ses formes les plus récentes. Et pourtant... Dans le dossier, pédagogique, du côté des enfants et adolescent·es violent·es au « Nord », c'est silence radio. En revanche, les mariages d'enfants dans des contextes « Sud » (pas ceux d'enfants blancs aux Etats-Unis) et les mutilations génitales féminines sont sur le devant de la scène. Le dossier pédagogique analysé ne survisibilise pas n'importe quelles violences, mais celles qui incarnent l'altérité radicale, invoquée depuis l'ère coloniale pour marquer la supériorité des civilisations occidentales.

La culturalisation des violences

Ces réalités n'existent-elles pas ? N'a-t-on pas raison de les dénoncer ? Sans aucun doute. Mais, là encore, évitons l'écueil du traitement différencié, *a fortiori* dans un contexte où le racisme biologique a cédé la place à un racisme de type culturel. En l'occurrence : cessons d'attribuer à « leur culture » les violences des hommes racisés, et à une pathologie mentale celles commises par des hommes blancs. Leti Volpp a montré dans un article comment, aux Etats-Unis, les mariages forcés étaient perçus comme des cas isolés et aberrants quand les protagonistes étaient blanc·hes, et comme représentatifs d'une culture quand il s'agissait de personnes d'origine mexicaine¹⁷. L'outil pédagogique analysé tombe dans les mêmes travers quand il qualifie les mariages forcés de « pratiques culturelles ». Or, « *ni les pratiques culturelles dites traditionnelles ou coutumières ni les références à un cadre religieux (...) ne prônent le recours à des pratiques contraignantes et violentes pour établir des alliances* »¹⁸. Le groupe majoritaire échappe, lui, à ces qualifications réductrices et essentialisantes. Comme le résume la sociologue Sherene Razack : « *Quand des hommes blancs tirent sur leurs femmes et leurs enfants et mettent le feu à la maison, personne ne considère que c'est une pratique typique de la culture blanche* »¹⁹. Or, comme le souligne cette même autrice, les violences commises par des hommes occidentaux s'articulent aussi à une culture majoritaire : l'emphase sur l'individu

¹⁴ <https://www.rtf.be/article/l-inceste-une-violence-frequence-et-genree-10670878?id=10670878>, consulté le 06/09/22.

¹⁵ <https://www.sosviol.be/les-violences-sexuelles/chiffres-generaux/chiffres-nationaux/>, consulté le 06/09/22.

¹⁶ <https://www.rtf.be/article/cyber-violence-et-prevention-comment-protger-les-adolescents-10076804?id=10076804>, consulté le 06/09/22.

¹⁷ Volpp, L. (2006). Quand on rend la culture responsable de la mauvaise conduite. *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 25(3), 14-31. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2006-3-page-14.htm>

¹⁸ Collet, B. & Santelli, E. (2008). Entre consentement et imposition. réalités politiques et sociales des mariages dits « forcés ». *Migrations Société*, 119(5), p. 50.

¹⁹ Razack, S. (2003). A Violent Culture or Culturalized Violence ? Feminist Narratives of Sexual Violence against South Asian Women. *Studies in Practical Philosophy*, vol. 3, No. 1, p. 90-91 (ma traduction).

autonome, la nucléarisation des familles, associées à la misogynie, favorisent l'isolement des femmes et, partant, leur exposition à la violence au sein des foyers. Mais si la violence peut parfois, selon les contextes culturels, prendre des formes différentes, c'est bien le patriarcat qui en reste la cause.

L'explication culturaliste découlerait du sentiment de supériorité de la culture majoritaire. Selon que l'auteur des violences appartient à la culture majoritaire ou minoritaire, les explications seront ainsi cherchées, dans le premier cas, du côté des pathologies individuelles, et dans le second cas, « *dans l'ADN le plus profond et le plus invariant de la communauté culturelle en question* »²⁰. Ce traitement différencié repose sur la conviction selon laquelle les membres du groupe minoritaire « *diffèreraient de nous en ce que les ressorts de leurs actions seraient avant tout culturels* »²¹ ; ils seraient, contrairement à « nous », sujets au déterminisme culturel.

Attardons-nous une seconde sur le processus d'altérisation (et donc de la frontière entre « eux » et « nous ») à travers l'exemple du mariage forcé. Sans nier qu'il existe des différences, à nouveau, l'hypothèse d'une altérité radicale ne résiste pas à un examen, même rapide, de la pratique matrimoniale ici et ailleurs. Pensons par exemple à l'homogamie sociale dans la bourgeoisie et l'aristocratie²², où le choix du conjoint est tout relatif, ou aux législations en vigueur dans différents pays occidentaux : à Malte, au Portugal et, jusqu'à très récemment²³ au Royaume-Uni, l'âge légal pour contracter un mariage s'élève à seize ans²⁴, en France, l'alignement de l'âge des deux époux à dix-huit ans ne date que de 2005. On soulignera aussi que, en Allemagne, le mariage forcé ne concerne pas que l'Autre non occidental, mais aussi les Italiennes et les Grecques²⁵. Enfin, en Occident, les contraintes financières jouent un rôle non négligeable dans la décision de nombreuses femmes de se marier (ou de se mettre en couple), parfois contre leur gré²⁶. Alors même que des rapprochements sont possibles, et alors que l'appellation générique « mariage forcé » recouvre un large éventail de situations différentes, au point de rendre malaisée la distinction entre mariage forcé et mariage arrangé²⁷, l'outil pédagogique analysé tend à mettre en exergue son expression la plus extrême, comme celle de l'union forcée d'une enfant de neuf ans à un vieillard qui la bat et la viole, le tout sans contextualisation²⁸.

²⁰ Weinstock D. (2014). Le multiculturalisme augmente-t-il la vulnérabilité des femmes ? in Rinfret-Raynor, M. et al., *Violence envers les femmes : Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, chapitre 5, p. 110.

²¹ *Ibid.*, p. 111.

²² Wagner, A. (2008). Mariages assortis et logiques de l'entre-soi dans l'aristocratie et dans la haute bourgeoisie. *Migrations Société*, 119(5), 229-242.

²³ <https://www.bbc.com/news/uk-politics-61228240>, consulté le 05/09/22.

²⁴ Mekboul, S. (2008). Le mariage forcé : réponses du droit et enjeux juridiques: Législation française et européenne. *Migrations Société*, 119(5), 83-98 ; Abu Amara, N., Guiné, A. & Hamel, C. (2013). De la diversité des formes d'atteinte au consentement : les contours du mariage forcé. *Sociétés contemporaines*, 90(2), 81-105.

²⁵ Süzen, T. (2008). La violence contre les migrantes en Allemagne: Les mariages forcés sous l'angle des changements de vie en situation migratoire. *Migrations Société*, 119(5), 115-128.

²⁶ Collet, B. & Santelli, E. (2008), *id.*

²⁷ Bunting, A., Lawrance, B. N., Roberts, R. L., "Introduction: *Something Old, Something New?* Conceptualizing Forced Marriage in Africa." In *Marriage by Force? Contestation over Consent and Coercion in Africa*, Athens: Ohio University Press, 1-40 ; Razack, S. (2004). Imperilled Muslim women, dangerous Muslim men and civilised Europeans: legal and social responses to forced marriage. *Feminist Legal Studies*, 12, 129-174.

²⁸ Comme le suggérait Noura Amer, Présidente de l'asbl Awsa-BE, lors d'une rencontre informelle, il serait bien utile de rappeler dans ce type d'outil pédagogique que, quel que soit le contexte culturel, la guerre favorise l'amplification et la multiplication des violences de genre les plus cruelles.

Quand, après ce type de témoignage, les lecteurs et lectrices du dossier apprennent que ces pratiques, qualifiées de culturelles, seraient en hausse parmi les minorités en Europe, la crainte d'un choc des civilisations se profile à l'horizon. Or, qu'en est-il ? Plusieurs études attestent de la difficulté d'une analyse quantitative des mariages forcés en Europe²⁹ ; certaines concluent à partir des éléments disponibles à une surestimation³⁰. Une recherche réalisée en région bruxelloise estime ainsi que le phénomène aurait été « *hautement surestimé et surévalué jusqu'ici par les sphères politiques et médiatiques* ». L'autrice conclut également que « *l'approche culturaliste ne doit pas être retenue dans l'analyse de la question des mariages forcés* »³¹.

Le dossier aborde ainsi les mariages forcés en Europe comme s'il s'agissait d'une importation culturelle, massive de surcroît. Le phénomène doit pourtant être analysé en contexte. Comme nous l'apprend le concept de « culturalisme réactif », développé par Schachar pour désigner le « *repli identitaire conservateur qui caractérise parfois des communautés non pas en vertu de quelque chose qui serait culturellement intrinsèque, mais plutôt d'un sentiment d'insécurité né de la perception d'une menace externe* »³², le mariage forcé doit être analysé au prisme des rapports sociaux de « race » et non uniquement de sexe. Ainsi, selon Christelle Hamel³³, un contrôle accru de la vie affective et sexuelle des jeunes femmes issues de groupes minoritaires, pouvant aller jusqu'au mariage forcé, s'expliquerait en partie par l'ampleur des discriminations et du racisme qui frappent ceux-ci. Dans une étude consacrée au sexisme identitaire dans des familles d'origine maghrébine, conçu comme une stratégie défensive face au racisme en France, l'autrice estime que « *Le contrôle social exercé par les parents et leurs fils sur la sexualité des filles doit être analysé au regard de trois éléments : le sexisme ordinaire qui traverse toute société et tout groupe social, l'injonction à l'émancipation faite aux descendantes de migrants et l'histoire coloniale de la France* »³⁴. Dans certains contextes, le mariage forcé traduisait en effet pour les colons l'infériorité des colonisés³⁵. Selon Christelle Hamel, l'injonction faite aux femmes minoritaires de s'émanciper sexuellement avec des hommes du groupe majoritaire peut dès lors être vue comme la continuité des discours coloniaux ; tandis que les hommes « arabes » sont présentés comme moins désirables que les hommes « français » car plus sexistes, le choix par leur fille d'un conjoint issu du groupe majoritaire prend le sens d'une validation des discours racistes : « *Le déshonneur tient surtout à la trahison identitaire et à la rupture des liens de solidarité avec les hommes du groupe minoritaire que ces mariages [« mixtes »] tendent à représenter. (...) Leur*

²⁹ Philippe, C. (2010). Résistances à l'analyse d'une contrainte conjugale : le mariage forcé. *Dialogue*, 187(1), 59-68 ; Razack 2004, *id.*

³⁰ Hamel, C. (2008). Mesurer les mariages forcés : L'appréhension du consentement dans deux enquêtes quantitatives. *Migrations Société*, 119(5), 59-81 ; Bensaid, N., Rea, A. (promoteur) (2012). Etude relative aux mariages forcés en région de Bruxelles-capitale. Group for research on Ethnic Relations, Migration & Equality, ULB. En ligne : <http://germe.ulb.ac.be/uploads/pdf/articles%20online/rapportMF2013NawalB.pdf>

³¹ *Ibid.*, p. 61 et p. 62.

³² Weinstock, D. (2014), *id.*, p. 112.

³³ Hamel, C. (2005). De la racialisation du sexisme au sexisme identitaire. *Migrations Société*, vol. 17, n°99-100, 91-104.

³⁴ *Ibid.*, p. 98.

³⁵ Fassin, É. (2006). La démocratie sexuelle et le conflit des civilisations. *Multitudes*, no 26(3), 123-131 ; Narayan, U. (2010 [1997]). « Les cultures mises en question, « Occidentalisation », respect des cultures et féministes du tiers-monde » in *Dislocating Cultures: Identities, Traditions and Third-World Feminisms*, New York/Londres, Routledge, extraits traduits et publiés dans Verschuor C. (dir.), 2010, Genre, postcolonialisme et diversité des mouvements de femmes, Cahiers genre et développement, n° 7, Genève/Paris, L'Harmattan, 469- 500 ; Bunting et al. (2016), *id.*

sexualité [des femmes] constituant alors un enjeu particulier pour le groupe minoritaire, le contrôle social exercé sur elles tend à s'accroître, et il en résulte parfois l'usage de la violence »³⁶.

La culturalisation des violences a parfois pour corollaire l'occultation des facteurs macrostructurels, comme dans cet exercice proposé dans l'outil pédagogique analysé, où il est attendu des élèves qu'ils identifient la pauvreté, la mauvaise santé ou encore un accès difficile à l'école comme des conséquences du mariage forcé. Ce focus sur les trajectoires individuelles se fait au détriment d'une analyse sociopolitique qui tienne compte de l'impact des plans d'ajustement structurel. Introduites dans les années 80, ces politiques d'austérité visaient à éponger la dette des pays « du Sud » grâce à la compression dans les services publics, la privatisation des entreprises d'État ou encore la libéralisation des échanges. Alors même que ces politiques ont eu des effets désastreux sur les secteurs de la santé et de l'éducation³⁷ et affecté en particulier les femmes et les enfants³⁸, l'orientation prise par l'exercice (certes destiné à un public jeune) fait porter le chapeau à une forme culturellement identifiable du patriarcat, la violence intrafamiliale des Autres.

La dépolitisation du genre et des rapports « Nord-Sud »

De façon similaire, alors que le contrôle de la reproduction des femmes racisées donne lieu à des rapports de pouvoir d'une vive intensité à l'échelle mondiale, c'est uniquement sur des expériences individuelles, et jamais sur les rapports de pouvoir qui en sont à l'origine, que le dossier pédagogique met le focus. Lorsqu'il est question, à plusieurs reprises, de stérilisations forcées, elles sont, elles aussi, commises par l'Autre, en l'occurrence le personnel médical en République tchèque et en Slovaquie. Or, comme en atteste un bref historique du contrôle des naissances³⁹, l'Occident a pourtant su tirer parti de l'enjeu éminemment politique que représente le contrôle de la reproduction des femmes, qu'il s'agisse des minorités au Nord⁴⁰ ou des femmes pauvres au Sud. Dans le courant du 20^e siècle, des institutions internationales de développement telles que la Banque Mondiale ont, en effet, mené des campagnes de stérilisation forcée sur des femmes pauvres aux quatre coins du monde. En lieu et place des méthodes de contraception sûre auxquelles elles aspiraient, des femmes précarisées ont « reçu » des contraceptions hormonales par injection ou sous forme d'implants. Or, l'effet des injections était irréversible, et la procédure de retrait des implants complexe – des professionnel·les de santé refusaient souvent de s'y atteler. Par ailleurs, les programmes de contrôle des naissances ont offert à de grandes industries pharmaceutiques une occasion en or de tester des contraceptifs à grande

³⁶ Hamel (2005), *id.*, p. 103-104

³⁷ Dujardin, B., Dujardin, M. & Hermans, I. (2003). Ajustement structurel, ajustement culturel ?. *Santé Publique*, vol. 15(4), 503-513.

³⁸ Hill Collins 2018[1990], *id.*

³⁹ Wilson, K. (2017). Re-centring 'Race' in development: population policies and global capital accumulation in the era of the SDGs.

⁴⁰ Hill Collins 2018[1990], *id.* ; Davis 2018[1981], *id.*

échelle, sans le consentement éclairé des intéressées, et d'écouler les stocks de médicaments qui s'étaient révélés dangereux en Occident⁴¹. Ces politiques ont parfois entraîné de graves problèmes de santé pour les femmes concernées : certains dispositifs, tels que le Majzlin Spring ou le Dalkon Shield, s'étant incrustés dans l'utérus, ont provoqué de graves infections entraînant la stérilité, des blessures, et même la mort d'un nombre inconnu d'utilisatrices racisées⁴². Comme le résume avec ironie Jules Falquet : « *plus qu'éliminer la pauvreté, il semble s'agir d'éliminer les pauvres* »⁴³. Éliminer les pauvres, tel est aussi l'objectif des politiques reproductives qui visent les femmes noires aux États-Unis, accusées de transmettre les problèmes sociaux à leurs enfants à travers un mode de vie déviant⁴⁴. Patricia Hill Collins illustre à merveille un système à quatre vitesses, selon le profil racial et économique des femmes... et leur voracité supposée vis-à-vis de l'État :

les politiques démographiques des États-Unis découragent les femmes noires d'avoir des enfants, en alléguant qu'elles sont de piètres mères et que leurs enfants en arrivent à dépendre de l'État (Roberts 1997). À l'opposé, les femmes blanches de la classe moyenne sont invitées à accroître leur fertilité et reçoivent l'assistance de tout l'arsenal des nouvelles technologies de reproduction dans leur quête du bébé blanc en santé (Hartouni 1997). Les femmes blanches des classes populaires sont encouragées à donner naissance à des bébés blancs en santé, mais à les confier ensuite en adoption à des familles de la classe moyenne (Collins 1999a). La fertilité des femmes de couleur sans-papiers est perçue comme une menace pour l'État, surtout advenant le cas où leurs enfants deviendraient citoyens et exigeraient des services publics (Chang 1994).⁴⁵

Dans *Le ventre des femmes*, Françoise Vergès met, elle aussi, en lumière le caractère hautement racialisé du contrôle des naissances dans la deuxième moitié du 20^e siècle ; la criminalisation de la contraception et de l'avortement en France contraste en effet avec les politiques antinatalistes menées par l'État français dans les domaines d'outre-mer. Ce contrôle démographique ciblé découle de la décision prise en 1945 de ne pas développer les industries locales dans les départements d'outre-mer: une large main-d'œuvre n'y est plus nécessaire. L'État invoque alors à ces politiques antinatalistes une justification idéologique : « *les femmes non blanches font trop d'enfants et sont la cause du sous-développement et de la misère* ». La construction de la surpopulation comme problématique s'avère commode pour dédouaner l'État français des « *siècles de colonialisme* » et de « *la politique départementaliste de dépendance* »⁴⁶.

À un niveau plus global, les institutions internationales de développement adoptent la même stratégie : faire porter la responsabilité du « sous-développement » aux

⁴¹ Wilson, K. (2018). Genre et développement : pour une réappropriation radicale. Dans Leroy, A. (coord.), *De l'usage du genre. Points de vue du Sud*, coll. Alternatives Sud, vol. 25, Centre Tricontinental, Paris, Syllepse, 77-112.

⁴² Takeshita, C. (2015). Biopolitique du stérilet: Stratégies au Sud. *Travail, genre et sociétés*, 34(2), 109-127.

⁴³ Falquet, J. (2003). L'ONU, alliée des femmes: Une analyse féministe du système des organisations internationales. *Multitudes*, no 11(1), p. 186.

⁴⁴ Roberts, D. (1997). *Killing the Black body : Race, Reproduction, And the Meaning Of Liberty*, New York, Pantheon Books.

⁴⁵ Hill Collins (2018[1990]), *id.*, p. 356-357.

⁴⁶ Vergès, F. (2017). *Le ventre des femmes. Capitalisme, racialisation, féminisme*, coll. Bibliothèque Idées, Paris, Albin Michel, respectivement p. 11 et p. 129.

femmes du Sud⁴⁷. La pathologisation de l'utérus des femmes du Sud détourne ainsi l'attention des causes réelles et structurelles de la pauvreté : pour mettre fin à la misère, « la femme du Sud » est cordialement invitée à faire moins d'enfants. Mais, selon Kalpana Wilson, ce discours ne fait pas qu'occulter les effets de l'impérialisme économique, il contribue aussi à son expansion. Ainsi, si depuis les années 90, les politiques de contrôle de la population ont stratégiquement intégré à leurs discours l'argumentaire féministe des droits et choix reproductifs⁴⁸, plus que l'*empowerment* des femmes, c'est l'intensification de leur travail qui est visée : le « choix » des femmes du Sud de « maîtriser » leur fertilité est une aubaine dans un contexte économique marqué par la globalisation néolibérale : leur indice de fécondité diminué, ces femmes pénètrent sans entrave un marché du travail internationalisé et augmentent leur productivité pour le capital mondial⁴⁹.

À travers cette dépolitisation du genre et des rapports « Nord-Sud », l'outil pédagogique ne blanchit pas seulement les hommes blancs des violences sexistes interpersonnelles : le silence les exonère ici des politiques reproductives violentes, sexistes et racistes induites par l'impérialisme et le néolibéralisme.

La dépolitisation des violences

Le dossier pédagogique réserve au traitement des violences la même dépolitisation. S'il est friand de témoignages individuels soulignant la brutalité d'hommes racisés, il passe sous silence la collusion entre violences sexuelles et néolibéralisme, dénoncée notamment par Angela Davis, pour qui « *le viol restera une menace tant que l'oppression subie par les femmes demeurera un support essentiel du capitalisme* »⁵⁰. En effet, les violences sexuelles jouent un rôle majeur, à un niveau macro, dans la perpétuation des inégalités économiques. En témoignent les violences sexuelles, dans certains contextes, à l'égard de femmes syndiquées. Dans les zones franches industrielles telles que les *maquiladoras* au Mexique, la violence contre les femmes s'avère être une arme efficace pour affaiblir et discipliner des collectifs de travailleuses. Comme l'expliquent Tithi Bhattacharya, Nancy Fraser et Cinzia Arruzza : « *Les patrons et les responsables d'usine commettent des viols en série, s'adonnent aux violences verbales et pratiquent des fouilles corporelles humiliantes afin d'accroître la productivité et de décourager les femmes de s'organiser sur leurs lieux de travail* ». Plus largement, « *sous le capitalisme, la violence de genre n'est pas une perturbation dans l'ordre des choses, mais une condition systémique* »⁵¹.

⁴⁷ Wilson (2017), *id.*

⁴⁸ Wilson, K. (2015). Towards a radical re-appropriation: gender, development and neoliberal feminism. *Development and Change*, 46 (4).

⁴⁹ Wilson (2018), *id.*

⁵⁰ Davis, A. (2018[1981]), *id.*, p. 139.

⁵¹ Arruzza, C., Bhattacharya, T., Fraser, N. (2019). *Féminisme pour les 99%. Un manifeste*, Paris, La Découverte, p. 55-56 et p. 53.

Au-delà d'une dépolitisation du genre et des rapports Nord-Sud, le dossier pédagogique pêche ainsi par sa dépolitisation des violences : il braque les projecteurs sur les violences interpersonnelles (commises de préférence par des hommes noirs), mais maintient dans l'ombre les interconnexions entre ces violences (notamment sexuelles) et les violences économiques du capitalisme racial. Or, comme les mouvements de femmes au Guatemala l'ont démontré en analysant les violences orchestrées par l'État, l'armée ou encore les multinationales dans un contexte marqué par l'extractivisme minier :

Loin de n'avoir de causes et de conséquences que sexuelles, la violence sexuelle est en effet associée à toutes sortes d'autres violences que l'analyse doit aussi prendre en compte, ne serait-ce parce que leurs objectifs, étroitement imbriqués, servent des fins identiques : traumatiser les femmes elles-mêmes, puis leur famille et leur communauté ; les déloger d'un territoire donné, qui, avec ses ressources, constitue aussi l'enjeu de la violence ; et créer de la main-d'œuvre « libre » (privée de ressources et de territoire) obligée de migrer pour aller chercher de quoi survivre dans les plantations, les zones franches, le secteur urbain informel, le travail domestique et le travail sexuel.⁵²

À travers le concept de « territoire-corps », les mouvements de femmes guatémaltèques soulignent les liens étroits entre la lutte contre les féminicides et la défense des terres ancestrales face aux grands propriétaires terriens, à la culture OGM et à l'extractivisme minier transnational. Ces « féministes communautaires » ont ainsi réussi à « *(re)politiser la lutte contre les violences faites aux femmes en l'inscrivant dans une analyse globale qui prend en compte simultanément les logiques sexistes, racistes et néolibérales-capitalistes dominantes.* »⁵³.

Cette analyse visant à repolitiser la lutte contre les violences sexuelles en les réinscrivant dans les contextes d'extractivisme néolibéral (minier, énergétique et agro-industriel) se retrouve dans d'autres mouvements de femmes, ailleurs en Amérique centrale et latine – notamment au Mexique⁵⁴ et en Argentine⁵⁵ –, et sur d'autres continents. Ainsi, le grand mouvement contre les violences sexuelles à Delhi, en 2012, a évoqué « *les noms des femmes dalits violées et tuées par de puissants propriétaires fonciers bénéficiant de l'appui de l'État* »⁵⁶.

Ces dépolitisations (du genre, des rapports Nord-Sud et des violences) s'inscrivent dans une dépolitisation plus large : celle de l'intersectionnalité.

⁵² Falquet, J. (2016a). *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, éditions iXe, p. 168.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Duroch, F. (2004). Le viol, arme de guerre : l'humanitaire en désarroi. *Les Temps Modernes*, 627(2), 138-147 ; Falquet, J., Hirata, H., Kergoat, D., Labari, B., Le Feuvre, N., Sow, F. (dir.) (2010). *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

⁵⁵ Vergès, F. (2019). *Un féminisme décolonial*, Paris, La fabrique.

⁵⁶ Wilson (2018), *id.*, p. 103.

La dépolitisation de l'intersectionnalité

Si le dossier pédagogique souligne dès l'introduction les expériences différenciées des femmes en matière de droits sexuels et reproductifs selon leur position dans les rapports sociaux, et si une analyse intersectionnelle traverse donc l'ensemble de l'outil, celle-ci se limite à l'impact des discriminations et des violences sur les trajectoires individuelles. L'usage réservé ici à l'intersectionnalité neutralise ainsi son potentiel subversif. Cet usage édulcoré consiste à « *mesurer les désavantages cumulatifs* », soit la forme à laquelle les institutions internationales telles que la Banque Mondiale ont réduit cet outil d'analyse⁵⁷ et « *qui convient peu aux questionnements des dimensions structurelles, des logiques de pouvoir et des dynamiques historiques* »⁵⁸. En effet, dans sa version institutionnalisée, l'analyse intersectionnelle prend en compte les expériences différenciées sans pour autant remettre en question les « *structures globales du capitalisme et de l'impérialisme qui sont racialisées autant que genrées* »⁵⁹. L'analyse intersectionnelle développée dans le dossier pédagogique se concentre ainsi sur le niveau microsocial (elle cerne « *les effets des structures d'inégalités sur les vies individuelles* ») et délaisse le niveau macrosocial (soit « *la manière dont les systèmes de pouvoir sont impliqués dans la production, l'organisation et le maintien des inégalités* »)⁶⁰.

Ainsi, le dossier déplore l'existence de stérilisations forcées et leurs conséquences pour les victimes, mais n'analyse pas les rapports de pouvoir sous-jacents à ces pratiques et l'intérêt de grandes puissances à les reproduire ; il dénonce les violences basées sur le genre et ses effets psychologiques et matériels, mais passe sous silence leur rôle dans la perpétuation d'un système économique inégalitaire. Or, « *L'approche intersectionnelle va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression (...) et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales* »⁶¹. Ainsi, alors que la visée contre-hégémonique de l'intersectionnalité l'inscrivait dans un agenda de justice sociale⁶², l'usage aseptisé auquel le réduit l'outil pédagogique neutralise sa force politique.

Enfin, en matière d'intersectionnalité, les Black feminists nous ont appris à quel point la question « qui parle ? » est cruciale. Comme le souligne Patricia Hill Collins, « *Tout le monde a parlé pour les femmes noires, si bien qu'il nous est devenu difficile de parler pour nous-mêmes* »⁶³. « Parler pour les femmes noires », telle semble être l'ambition du dossier pédagogique analysé. En effet, l'approche intersectionnelle développée dans le dossier appréhende le point de vue situé des femmes issues des minorités avec une certaine ambivalence : elles sont parfois sujets (lorsqu'elles par-

⁵⁷ *Ibid.*, p. 106.

⁵⁸ Leroy, A. (2018). Éditorial. Repolitiser le genre. Dans Leroy, A. (coord.), *De l'usage du genre. Points de vue du Sud*, coll. Alternatives Sud, vol. 25, Centre Tricontinental, Paris, Syllepse, p. 25.

⁵⁹ Wilson (2018), *id.*, p. 106.

⁶⁰ Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, 225(1), p. 73.

⁶¹ *Ibid.*, p. 70.

⁶² Hill Collins, P. (2015). Toujours courageuses [brave] ? Le féminisme noir en tant que projet de justice sociale. *Les cahiers du CEDREF*, 20 | 2015. En ligne : <http://journals.openedition.org/cedref/771>

⁶³ Hill Collins (2018[1990]), *id.*, p. 210.

lent des luttes qu'elles mènent, par exemple contre l'excision), parfois réduites à l'objet du discours (quand les témoignages de violences extrêmes semblent avoir pour vocation d'illustrer la barbarie circonscrite aux pays « du Sud »). Mais même lorsqu'elles apparaissent comme sujets, on ignore si le respect des droits sexuels et reproductifs constitue ou non la priorité des « femmes du Sud » mises en scène, pour autant qu'elles partagent une priorité commune, et en quels termes elles auraient souhaité sensibiliser à la problématique si elles avaient été aux commandes. En réalité, l'intégration de « femmes du Sud » à l'argumentaire en faveur des droits sexuels et reproductifs s'ancre dans l'énoncé, mais rarement dans l'énonciation. À y regarder de plus près, plus que de leur point de vue situé, c'est de l'expérience spécifique des Autres dont il est question. Le dossier pédagogique déconnecte ainsi l'analyse intersectionnelle de l'épistémologie qui l'a vue naître ; le plus souvent, les femmes « du Sud » ne parlent pas depuis leur point de vue : le dossier parle, à leur place, des points de vue où se situent les Autres.

Comme le résume Sirma Bilge : « *Au final, l'intersectionnalité semble avoir perdu, au cours de certains de ses voyages, son bagage épistémique initial, soit la connaissance située, en particulier le point de vue (standpoint) féministe noir. Les discours savants sur l'intersectionnalité sont ainsi de plus en plus énoncés par un sujet connaissant mais sans localité ni corporalité* »⁶⁴. Or, demandent Fatima Ait Ben Lmadani et Nassima Moujoud, « *comment une approche en termes d'intersectionnalité des rapports sociaux de pouvoir peut-elle s'appliquer à « l'autre » en tant qu'objet d'étude en restant aveugle à la position du sujet écrivant ou pensant ?* »⁶⁵.

Dans le dossier pédagogique analysé, cela se traduit par l'hyper(in)visibilité⁶⁶ du point de vue situé des autrices de l'outil qui, en tant que femmes blanches éduquées, font partie d'un groupe social majoritaire. C'est-à-dire que, le sujet d'énonciation, sans se nommer, en dicte l'orientation – précisons que c'est un travers dans lequel nous, féministes majoritaires, tombons encore bien souvent. La question de l'émancipation par le travail, telle que traitée dans le dossier pédagogique, apporte un exemple à cette hyper(in)visibilité du point de vue situé des autrices. Le dossier pédagogique et, plus largement, « *les analyses féministes dominantes* »⁶⁷, partent du principe qu'un accès croissant des femmes au marché du travail est une condition suffisante et nécessaire à leur émancipation : selon le dossier pédagogique, l'accès à la contraception sexuelle émancipe les femmes des rôles reproductifs auxquels la société les assigne et leur permet d'exercer leurs droits économiques, sociaux et civiques. Qu'en est-il en réalité ? L'émancipation via l'entrée sur le marché du travail est loin d'être une réalité pour la majorité des femmes : selon Jules Falquet, « *Seules les femmes les plus privilégiées peuvent espérer échapper à l'appropriation individuelle par l'entrée dans les rapports salariaux* »⁶⁸, tandis que les femmes situées moins favorablement

⁶⁴ Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28(2), p. 25.

⁶⁵ Ait Ben Lmadani, F. & Moujoud, N. (2012). Peut-on faire de l'intersectionnalité sans les ex-colonisé-e-s ? *Mouvements*, 72(4), p. 13.

⁶⁶ Nous empruntons ce concept à Maxime Cervulle, qui a consacré un ouvrage à l'hyper(in)visibilité de la blancheur dans les médias. Voir Cervulle, M. (2013). *Dans le blanc des yeux. Diversité, racisme et médias*, Paris, Amsterdam.

⁶⁷ Falquet, J. (2016b). Transformations néolibérales du travail des femmes : libération ou nouvelles formes d'appropriation ? in Araújo Guimaraes, N. ; Maruani, M. ; Sorj, B. (coords.), *Genre, race et classe. Travailler en France et au Brésil*. Paris : l'Harmattan (coll. Logiques sociales), 39-52.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 7.

dans les rapports sociaux - , « *des femmes racialisées et/ou prolétarisées, des migrantes souvent illégalisées et/ou [des] travailleuses du Sud exerçant « à distance »* » - tirent de leur travail des rémunérations infimes, insuffisantes pour les « libérer » de « l'institution familiale-conjugale ». Plus encore, « *Certaines aspirent même à y (r)entrer dans l'espoir d'échapper à des conditions de salariat trop dures, ou pour pouvoir travailler dans de moins mauvaises conditions* »⁶⁹. Pour ces femmes, l' « émancipation des rôles reproductifs » est donc toute relative...

On peut dès lors se demander à quelles femmes le dossier pédagogique s'adresse quand il affirme que l'accès à la contraception sexuelle ouvre l'accès à « des postes à responsabilité » et à « la vie politique ». Ce n'est en tout cas pas au sous-prolétariat que cet énoncé est destiné... L'hyper(in)visibilité du point de vue situé des autrices, en tant que membres d'un groupe social relativement privilégié, est ainsi percé à jour : orienté par la position que celles-ci occupent dans les rapports sociaux, ce discours ne peut prétendre représenter toutes les femmes. Comme l'observe Angela Davis au sujet du mouvement pour le contrôle des naissances aux États-Unis : « *les féministes considéraient de plus en plus le contrôle des naissances comme un moyen d'accéder à une carrière professionnelle et à une meilleure éducation. Les pauvres ne pouvaient atteindre ces objectifs, avec ou sans contrôle des naissances* »⁷⁰. Les femmes issues des classes ouvrières, qui s'attelaient plutôt à organiser leur survie économique, pouvaient donc difficilement se sentir concernées par cette rhétorique.

Dans ces conditions, le traitement de l'intersectionnalité dans le dossier pédagogique, qui s'apparente à une « *dissémination du haut vers le bas* »⁷¹, oeuvre-t-il à l'*empowerment* des femmes minoritaires, soit la raison d'être de ce paradigme ? Il semblerait plutôt que le recours à la figure de la femme du Sud victime s'inscrive dans une stratégie de renforcement de l'argumentaire féministe majoritaire.

Selon Sherene Razack – et on le constate, de fait, dans le dossier –, le récit dominant du féminisme majoritaire isole le genre des autres rapports de domination. Les femmes y sont définies par leur rapport de subordination aux hommes, et la violence sexuelle en constitue l'essence. Or, « *la femme universelle, qui est définie par ce qu'elle subit, a besoin des détails cinématographiques des violences commises à l'encontre de femmes non occidentales. Les images de femmes du Tiers Monde violentées fournissent une confirmation puissante du fait que les hommes infligent des sévices aux femmes* »⁷². Tel serait le rôle performé par les récits « exotiques » de violences faites aux femmes non occidentales : fournir des exemples dramatiques, culturellement spécifiques et « plus nets » de la brutalité des hommes envers les femmes⁷³. L'analyse des rapports de domination au sein de mouvements féministes bruxellois aboutit au même constat : « *Ce faux universalisme majoritaire hiérarchise les places des unes et des autres, la valeur des points de vue (par définition situés) et les priorités des luttes à mener. Dans ce processus, l'accent est mis sur les femmes « qui*

⁶⁹ *Ibid.*, respectivement p. 4 et p. 5.

⁷⁰ Angela Davis (2018[1981]), *id.*, p. 146.

⁷¹ Bilge (2015), *id.*, p. 11.

⁷² Razack (2003), *id.*, p. 90, ma traduction.

⁷³ *Ibid.*

viennent d'ailleurs », les migrantes ou les descendantes de migrant·e·s, d'abord pensées comme victimes du mariage forcé, de l'excision, des crimes d'honneur ou des violences masculines – autant de problèmes qui les instrumentalisent de manière à sans cesse (re)légitimer le modèle féministe majoritaire »⁷⁴.

Dans quelle mesure les témoignages glaçants de femmes du Sud ne servent-ils pas de béquilles aux féministes occidentales qui ont fait de la lutte pour les droits sexuels et reproductifs l'une de leurs priorités ? La question reste ouverte. Les femmes non occidentales semblent en effet apparaître en soutien à un argumentaire féministe sans avoir eu voix au chapitre. On notera à ce sujet que de nombreuses autrices⁷⁵, notamment issues du continent africain, critiquent la tendance des féministes majoritaires à se focaliser sur des pratiques telles que l'excision au détriment de luttes tout aussi, voire plus prioritaires, telles que l'accès aux ressources et la satisfaction des besoins de base. Un paramètre hors d'atteinte pour les féministes occidentales des classes moyenne et supérieure, car hors de leur champ de vision.

Conclusion

La position universelle des dominant·es les dispense de questionner les travers de leurs groupes d'appartenance avec autant d'emphase que ceux des Autres. L'hyper(in)visibilité du point de vue situé des autrices de l'outil, membres d'un groupe social majoritaire, se traduit par un contraste entre la politique de non-représentation des violences commises par l'homme blanc – en particulier les violences intrafamiliales – et la survisibilité de celles commises par l'homme noir, affublées de surcroît d'une rhétorique qui le barbarise. Cette racialisation des violences s'accompagne de leur culturalisation : seules les formes revêtues par la violence des hommes non occidentaux sont conçues comme culturelles et réifiées, déterminisme culturel qui tend à essentialiser les Autres comme « plus patriarcaux » que les Uns. Mais le dossier pédagogique ne fait pas que noircir les hommes noirs et blanchir les hommes blancs : en passant sous silence les rapports de domination Nord-Sud, pourtant intenses quand il s'agit de contrôler la fertilité des femmes du Sud, il blanchit également les

⁷⁴ Ouali, N. (2015). Les rapports de domination au sein du mouvement des femmes à Bruxelles : critiques et résistances des féministes minoritaires. *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 34(1), p. 24-25.

⁷⁵ El Saadawi avertit ainsi celles-ci qu'en mettant en exergue l'excision, elles négligent d'autres luttes d'ordre social et économique, telles que celle contre l'exploitation néocolonialiste, indispensables à l'émancipation (voir El Saadawi, N. (2007[1977]). *The hidden face of Eve. Women in the Arab world*, Londres, New York, Zed Books) ; Obiora déplore quant à elle que les féministes occidentales, prompts à condamner l'excision, s'indignent avec beaucoup moins de véhémence face à l'expansion de maladies liées à la pauvreté dans certaines parties de l'Afrique (voir Obiora, L. A. (1997). Bridges and Barricades : Rethinking Polemics and Intransigence in the Campaign against Female Circumcision. *Case Western Reserve Law Review*, vol. 47, issue 2) ; Face à la survisibilité des mutilations génitales féminines dans leurs discours, la féministe malienne Aminata Traoré reproche aux féministes occidentales des classes moyenne et supérieure de ne pas dénoncer avec autant de verve les violences macroéconomiques qui creusent les inégalités : selon elle, si la lutte contre les MGF doit être poursuivie, le combat prioritaire est néanmoins celui contre la misère économique (voir Guignard, L. (2016). La construction d'une norme juridique régionale : le cas des mutilations génitales féminines en Afrique. *Critique internationale*, 70(1), 87-100).

grandes puissances occidentales. À la survisibilité des violences interpersonnelles du « Sud » répond ainsi l'invisibilité partielle des violences interpersonnelles au « Nord », et l'invisibilité totale des droits sexuels et reproductifs en tant qu'enjeu de pouvoir dans une société capitaliste basée sur l'exploitation du corps des femmes, *a fortiori* racialisés. Autre conséquence de l'hyper(in)visibilité du point de vue situé du groupe majoritaire, cette exploitation est tue elle aussi. Le privilège des dominant·es de se prendre pour référent·es aboutit dans le dossier pédagogique à une rhétorique de l'émancipation par le travail : l'accès à la contraception permettrait « aux femmes » de faire carrière et de s'émanciper des rôles reproductifs. Cette généralisation de l'expérience de femmes privilégiées échoue à rendre compte de l'exploitation de femmes situées moins favorablement dans les rapports sociaux

Si une approche intersectionnelle traverse l'ensemble du dossier pédagogique, elle se caractérise par une dépolitisation flagrante : alors même que ce paradigme visait, à l'origine, à contester la posture universelle du sujet dominant, à mettre en lumière l'imbrication et la perpétuation des systèmes d'oppression et à redonner une voix aux femmes minorisées, son pouvoir subversif est ici neutralisé. Bien que le dossier survisibilise les femmes du Sud, il semble les cantonner à l'énoncé, ce qui pose la question de l'instrumentalisation de leurs récits dramatiques au profit de l'argumentaire féministe majoritaire.

Nous l'avons dit, les constats formulés ici à partir de l'analyse d'un dossier pédagogique ne sont que le reflet de biais communément partagés, parfois de façon inconsciente, dans tous les secteurs. Reconnaître que les travers présentés dans cette analyse affectent potentiellement toute association, en ce compris la nôtre, est une première étape indispensable pour commencer à les éradiquer. Pour paraphraser Sandra Harding, pour qui il ne faut pas « *laisser aux seules victimes de l'Occident la charge de faire la critique de l'Occident* »⁷⁶, ne laissons pas à nos collègues racisé·es la charge de faire la critique des mécanismes racistes et de les déconstruire – cette charge émotionnelle pouvant d'ailleurs contribuer à mener les personnes racisées au burn out⁷⁷. Au-delà des dynamiques internes, pensons à l'impact de ces biais pour nos publics issus des minorités. Nous, associations féministes, qui nous revendiquons garantes d'une analyse intersectionnelle, demandons-nous en permanence ce que ces termes recouvrent, en théorie et dans nos pratiques, pour éviter de vider ce paradigme de sa substance politique et subversive.

⁷⁶ Citée dans Brooks, A. & Hesse-Biber, S. (2007). An invitation to feminist research. In Hesse-Biber, S. N., & Leavy, P. L. *Feminist research practice*, 2-24. Thousand Oaks, CA: SAGE Publications, Inc., p. 16-17, ma traduction.

⁷⁷ Selon Emmanuelle Nsunda, « **la charge émotionnelle** survient quand des personnes racisées sont désignées pour prendre en charge des missions pouvant (ré)activer des traumas liés à des expériences discriminantes. Cela peut être la prise en charge de formation sur le racisme systémique, la responsabilité de débaucher des profils racisés ou issus d'une minorité, la réalisation de recherches sortant du point de vue occidentalocentré, ou encore la délicate tâche de sensibiliser leurs équipes à l'inclusivité, etc. ». Voir Nsunda, E. (2020), Discrimination raciale dans le monde professionnel : Femmes noires et burn out, Be Pax. En ligne : <https://www.bepax.org/publications/discrimination-raciale-dans-le-monde-professionnel-femmes-noires-et-burn-out.html>

Sensibiliser aux violences faites aux femmes... sans renforcer des stéréotypes racistes ?

Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (CVFE asbl) : rue Maghin, 11 – 4000 Liège.

Publications (analyses et études) : www.cvfe.be

Contact : Roger Herla – rogerherla@cvfe.be – 0471 60 29 70

Autrice : Anne-Sophie Tirmarche – annesophietirmarche@cvfe.be

Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie.